

5782
—
124

Département -

5594

Comm Art Moderne.

Le Berninck, Les Rammeurs

Conservé aux réserves du
Ministère, et revendu à la
Expos. Art Contemporain
le 4 juin.

Pourrait être conservé au
Musée —

A présenter à la Comm.ⁿ

En me liant du 1^{er} Juin 1929,
Le Critérium a j'ai un moderne
à examiner le tableau de
C. Perronnet Les Rameurs. Elle
a été j'ai j'ai j'ai j'ai un
autre œuvre de cet artiste ;
le tableau admirablement
exposé aubertaine, paysage
avec femme blanche, ferait
des ovales.

A. L.

Rapport au Musée

Navez - Poissons

Jenny - Fleurs et végétaux

Verburgh - Fleurs

Kelderbos - Me

Jacquin. Man - bruant de champs.

Le 6 juillet 1929

Thompson

2 juillet 1929.

A.L.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 19 avril 1929, n° 4073, Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne a examiné, en sa séance du 1 juillet, l'oeuvre de M. Toon Kelder, intitulée : " Nu Couché ". Elle n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acceptation de cette oeuvre. A l'unanimité, elle a exprimé le désir de faire choix d'une oeuvre meilleure de cet artiste parmi celles qui furent récemment exposées à Bruxelles.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 19 Avril

1929 .

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

INSPECTION DES ACADEMIES -

- ET -

ÉCOLES DE DESSIN

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

N° 4073

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous faire con-
naître que j'ai décidé de confier en dépôt au Musée royal
des Beaux Arts une oeuvre de M. Toon Kelder intitulée "Nu
couché".

Je vous prie, Monsieur le Conservat
teur en Chef, de bien vouloir soumettre cette oeuvre à l'a-
vis de la Commission du Musée (Section d'art moderne).

Pour le Ministre
Le Directeur Général

E. Allard

*La commission propose que il
qu' une
y aurait lieu de choisir
une autre oeuvre plus ^{artistique} ~~importante~~
parmi celles exposées ^{permanemment}
à Bruxelles*

Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal des Beaux Arts
Bruxelles

2 juillet 1929.

A.L.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 19 avril, n° 1657, Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne, en sa séance du 1 juillet, n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acceptation du tableau de M. Médard VERBURGH, intitulé : "Tulipes et Mimosa". Elle a estimé, à l'unanimité, que cette oeuvre n'était pas suffisamment représentative de l'art de M. Verburgh pour être accueillie pour nos collections.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

Bruxelles, le 19 Avril

1929

INSPECTION DES ACADÉMIES
ET --
ÉCOLES DE DESSIN

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

N° 1657

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de confier en dépôt au Musée royal des Beaux Arts une oeuvre de M. Médard Verburgh intitulée "Tulipes et Mimosa".

Je vous prie, Monsieur le Conservateur en Chef de bien vouloir soumettre cette oeuvre à l'avis de la Commission du Musée (section d'art moderne).

La Commission a décidé de renvoyer la lettre

*La Commission a jugé que
Par assez représentatif
de son art*

Pour le Ministre
Le Directeur Général

E. Gillis

Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal des Beaux Arts de Belgique
Rue du Musée 9
Bruxelles

2 juillet 1929.

A.L.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 19 avril 1929, n° 4086, Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne, en sa séance du 1 juillet, a exprimé un avis défavorable à l'acceptation, pour nos collections, du tableau de M. GERNEZ, intitulé : " Fleurs et Coquillages ".

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts
Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
—
ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

Bruxelles, le 19 Avril

192 9

~~INSPECTION DES ACADÉMIES~~
ET —
~~— ÉCOLES DE DESSIN —~~

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

N° 4086

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de confier en dépôt au Musée royal des Beaux Arts une oeuvre de M. Gernez intitulée "Pleurs et coquillages".

Je vous prie, Monsieur le Conservateur en Chef, de bien vouloir soumettre cette oeuvre à l'avis de la Commission du Musée (Section d'art moderne).

Pour le Ministre
Le Directeur Général

E. Mistraux

Non admis

Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal des Beaux Arts
Bruxelles

2 juillet 1929.

A.L.

Monsieur le Ministre,

En sa séance du 1 juillet, la Commission d'Art Moderne a examiné le tableau de M. A. Navez, intitulé : " Poissons ", que vous avez bien voulu lui présenter par votre lettre du 28 juin 1929, n° 30570, Administration des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acceptation de cette oeuvre. M. le Président a exprimé le voeu de posséder dans nos collections une oeuvre de M. A. Navez, mais de pouvoir choisir un tableau meilleur de cet artiste. La Commission a appuyé ce voeu à l'unanimité.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts
Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

DIRECTION
e Section

N°30570.....

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 28 Juin
52, boulevard du Régent

1929

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de confier en dépôt au Musée royal des Beaux Arts un tableau de M. A. Mavez intitulé "Poissons".

Je vous prie Monsieur le Conservateur en Chef, de bien vouloir soumettre cette oeuvre à l'avis de la Commission de votre Musée (Section d'Art Moderne).

Pour le Ministre
& Le Directeur Général

Edmond

Imp. Moniteur belge, 1928. — 6055

*M. le Président exprime
Le ~~commissaire~~ exprime le désir
de posséder une oeuvre de Mavez
mais ne pourrais choisir un
tableau meilleur de cet artiste
La com. se rallie à —*

Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal des Beaux Arts
9 rue du Musée
Bruxelles